

Les publics du médico-social au prisme du genre : Le cas des jeunes en Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

Marion Blatgé, Melaine Cervera, Audrey Parron

Résumé

Français / English

L'objectif de cet article est de mettre en exergue la pertinence de la variable du genre pour appréhender les publics accueillis dans des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques. En croisant des données issues d'une enquête menée auprès de trente établissements dans les régions PACA, Haute et Basse Normandie et Bretagne en 2015 avec les résultats de la statistique publique, nous démontrons une surreprésentation des garçons. En parallèle, une lecture de la littérature scientifique et professionnelle souligne son invisibilité. Puis, nous nous efforçons de montrer la pertinence de cette variable pour éclairer les trajectoires d'entrée dans ces établissements médico-sociaux dans le cadre d'une problématique en termes de troubles psychiques ou en termes de décrochage scolaire.

The aim of this article is to highlight the relevance of the gender variable to capture the public supported in educational and therapeutic institutes (ITEP). By combining data from a survey of thirty institutions in four different French regions in 2015 with the results of public statistics, we demonstrate a male over-representation. In parallel, an analyze of the scientific and professional literature highlights its invisibility. Then, we strive to show the relevance of this variable to illuminate the input trajectories in these institutions as part of an issue in terms of mental disorders or in terms of school failure.

Entrées d'index

Mots clés : ITEP, genre, invisibilité, jeunesse, troubles psychiques

Key words : educational and therapeutic institutes, gender, invisibility, youth, psychic disorders

Texte intégral

Si le champ médico-social est investi par les sciences sociales sous le prisme de ses dynamiques historiques (Barreyre, 2014 ; Chauvière, 1980 ; Zafiroopoulos, 1981), plus rares sont les travaux de terrain s'orientant vers une analyse approfondie de ses institutions, et plus encore de ses publics. Si des travaux contemporains ont entrepris cette investigation (Blatgé, 2012 ; Dargère, 2012 ; Parron, 2011), ils butent pourtant sur des contraintes méthodologiques (Dupont, 2015 ; 2016), ainsi que sur le caractère épars des publications dans ce domaine.

Dans ce contexte, rappelons que ce champ a trait à une diversité de publics, à différents âges de la vie. Dans le cadre d'une recherche collective et financée, nous avons eu l'occasion d'analyser les parcours de jeunes relevant d'établissements et de services aux caractéristiques affirmés, les Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP). Faisant suite aux Instituts de Rééducation (IR), ces instituts ont connu des évolutions réglementaires substantielles¹. Auparavant encadrés par un régime de triple agrément, c'est-à-dire d'habilitations conjointes du ministère de la Justice, de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Sécurité Sociale, ces établissements se sont inscrits durablement dans le champ médico-social au cours des années 2000. Leur public est aujourd'hui défini par des difficultés d'ordre psychique ; les ITEP accueillant « des enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent de ce fait, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant². »

À l'instar de travaux sociologiques menés sur le sujet, notre ambition, en entamant cette exploration des parcours de jeunes en ITEP, est de saisir l'enchevêtrement de différentes formes d'accompagnements, qu'ils soient sociaux, médico-sociaux, pédopsychiatriques et scolaires, tout en saisissant des caractéristiques sociales propres à ces jeunes et à leur environnement familial. Nos premières collectes et analyses, notamment statistiques, ont pourtant mis en lumière une caractéristique très nette des ITEP : il s'agit de lieux fréquentés massivement par de jeunes garçons, et dans lesquels les jeunes filles sont marginales, d'un point de vue numérique. L'importance de cette variable du genre, dans les données statistiques disponibles, est évidente. Pour autant, il s'agit d'une réalité qui n'est pas traitée, ni dans la presse spécialisée, ni dans les productions associatives. Cette problématique du genre semble également invisible dans les travaux sociologiques sur les ITEP et sur les Instituts de Rééducation. Au-delà de la seule identification de la variable genre et de sa mise en évidence statistique, quel problème

¹ Décret n° 2005-11 du 6 janvier 2005 fixant les conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques et Circulaire interministérielle DGAS/DGS/SD3C/SD6C n° 2007-194 du 14 mai 2007 relative aux instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques et à la prise en charges des enfants accueillis.

² Décret n°2005-11 du 6 janvier 2005, *op. cit.*

sociologique ce constat pose-t-il ? Nous proposons ici d'éclairer ce hiatus entre une réalité solidement établie statistiquement et son processus d'« invisibilisation » dans la littérature, voire dans le discours des professionnels. Nous dévoilons ensuite la fécondité d'une approche en termes de genre, en explorant les liens entre adolescence et troubles psychiques d'une part, et déviances scolaires et genre d'autre part. L'exploration de travaux sur le genre nous permettra notamment d'aller plus en avant dans l'exploration de ces publics, en mettant en lumière des caractéristiques scolaires affirmées. Pour ce faire, nous analyserons à la fois des données issues de travaux en cours et procéderons également à des analyses secondaires. Sur le plan statistique, seront mobilisées dans notre démonstration les données de l'enquête Établissements et Services, établies par la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES), mais également les résultats d'une enquête par questionnaire réalisée en 2015 dans quatre régions françaises, dans le cadre de notre recherche. À ces données quantifiées s'ajoute l'analyse d'un corpus documentaire de la presse professionnelle de l'action sociale³ et des productions de l'Association des ITEP et de leurs Réseaux (AIRE), principale association investie à ce jour sur le secteur et association professionnelle de directeurs d'ITEP.

1. La surreprésentation masculine en ITEP : une évidence statistique rendue invisible

Nos premières données basées sur une enquête auprès de trente établissements situés en Bretagne, en Haute et Basse Normandie et en région PACA rejoignent les résultats donnés par la statistique publique : le public accompagné dans des ITEP est majoritairement masculin. Après une description en chiffres, nous présenterons un compte rendu critique de la presse scientifique et professionnelle afin de questionner « l'invisibilisation » de ce fait.

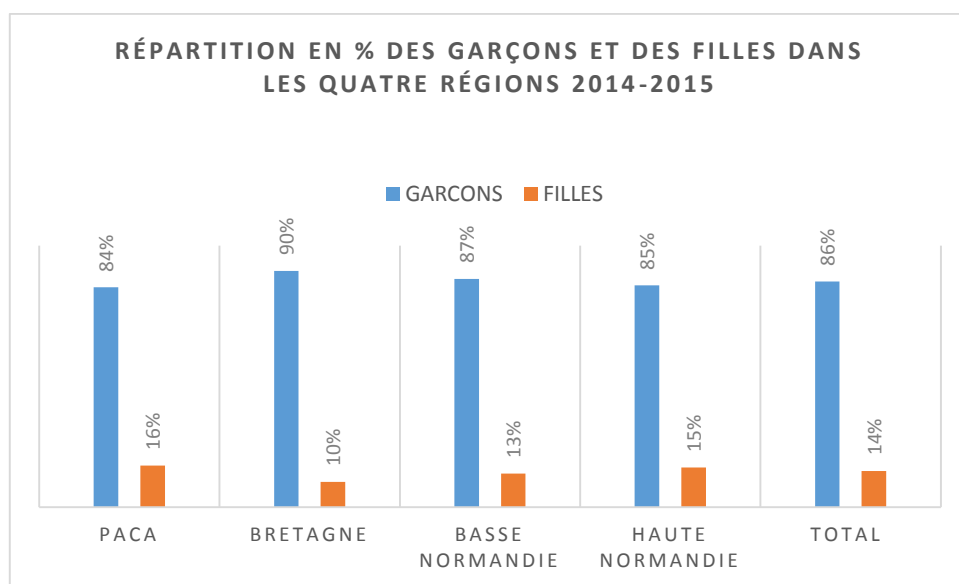
Le genre de l'ITEP : une réalité statistique non questionnée

Les données quantifiées dont nous disposons sur les publics de ces établissements médico-sociaux, qu'elles soient nationales ou locales, mettent en exergue une saisissante surreprésentation des jeunes garçons dans ces lieux.

D'après les données de l'enquête Établissement et Services, établies par la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES), en 2010, les ITEP prenaient en charge près de 15 000 jeunes, parmi lesquels 87 % sont des garçons. Ce taux est particulièrement élevé puisque, en comparaison, dans les instituts médico-éducatifs, spécialisés

³ Ont été consultés les périodiques *Actualités Sociales Hebdomadaires (ASH)*, *Travail Social Actualités (TSA)* et *Lien social* depuis 2005, date de publication du décret faisant évoluer les Instituts de Rééducation vers les Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques jusqu'à janvier 2015. Ont également été explorés les actes des journées d'étude de l'Association des ITEP et de leurs Réseaux, édités aux éditions Champ social, de 2006 à 2015. A partir d'un corpus a été réalisée une synthèse de la littérature professionnelle par l'exploration manuelle de ce corpus.

dans l'accompagnement de jeunes présentant un retard psycho-intellectuel, cette proportion est de 36,7 % (DREES, 2013). Concernant l'ensemble des élèves en situation de handicap dans le milieu ordinaire, la surreprésentation masculine s'observe aussi, et les jeunes filles ne représentent que 31,4 % des élèves bénéficiant d'une reconnaissance de handicap (RERS, 2014). La répartition des garçons et des filles est donc bien plus inégale dans les ITEP. Ces données nationales rejoignent des données régionales. Les premiers résultats émergeant de notre recherche sur les parcours des jeunes accompagnés en ITEP⁴ corroborent ces statistiques. D'après une enquête réalisée auprès de trente établissements situés en Bretagne⁵, en région PACA et en Haute et Basse Normandie, nous retrouvons un taux de 86 % de garçons et de 14 % de filles. Les différences entre les régions ne sont pas manifestes. Seule la Bretagne affiche un taux supérieur de garçons accueillis (90 %).



Champ : 30 ITEP en régions Haute et Basse Normandie, PACA et Bretagne. Effectif total de 1 680 enfants et adolescents.

Sources : Recherche « parcours ITEP », AIRe/EHESS, 2015.

D'autres résultats cités dans un rapport interministériel⁶ (IGEN, IGEANR, 2014) nous permettent d'aller plus loin dans l'analyse des différences générées, en étudiant par exemple les caractéristiques de scolarisation des jeunes d'ITEP. Ainsi, concernant le mode de scolarisation nous notons sensiblement, en proportion, davantage de filles dans un établissement scolaire à temps complet et en SEGPA⁷. Les données ne révèlent pas de différence notable quant au

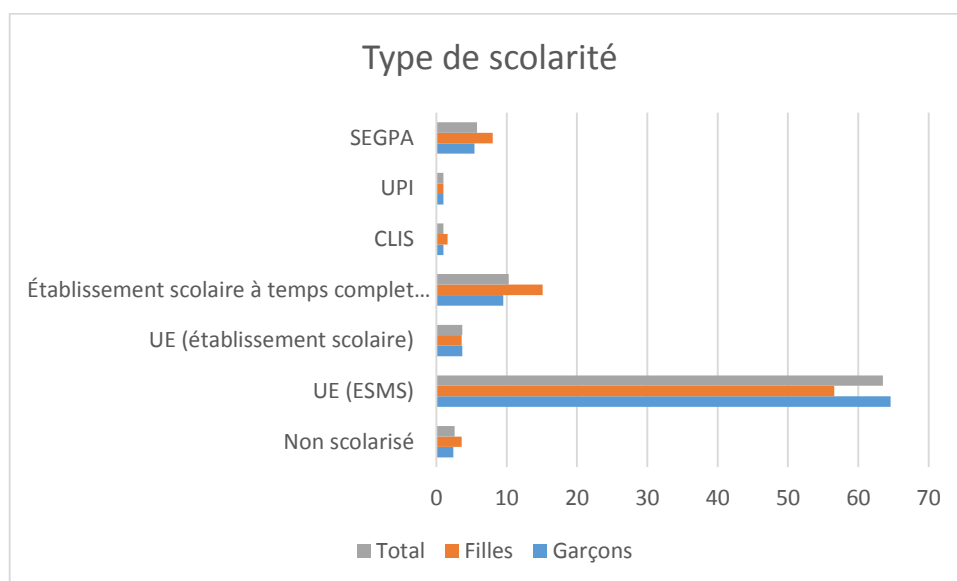
⁴ Recherche réalisée par le programme Handicaps et Sociétés de l'EHESS, pilotée par l'AIRe et financée par l'axe V de la CNSA et les ARS Bretagne, PACA et Haute et Basse Normandie.

⁵ Seuls les établissements de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan sont représentés.

⁶ « Les unités d'enseignement dans les établissements médico-sociaux et de santé », Rapport ministériel, Rapport conjoint IGEN / IGAENR, décembre 2014.

⁷ Le portail national des professionnels de l'éducation précise que : « Au collège, les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) accueillent des élèves présentant des difficultés d'apprentissage graves et durables.

niveau scolaire mais elles sont éclairantes en termes d'orientation scolaire. Nous notons ainsi plus de filles en lycée général et, toujours en proportion, plus de garçons scolarisés en lycée professionnel.



Répartition (p.100) des enfants accueillis dans les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) selon le type de scolarisation et par sexe. Situation au 31 décembre 2010.

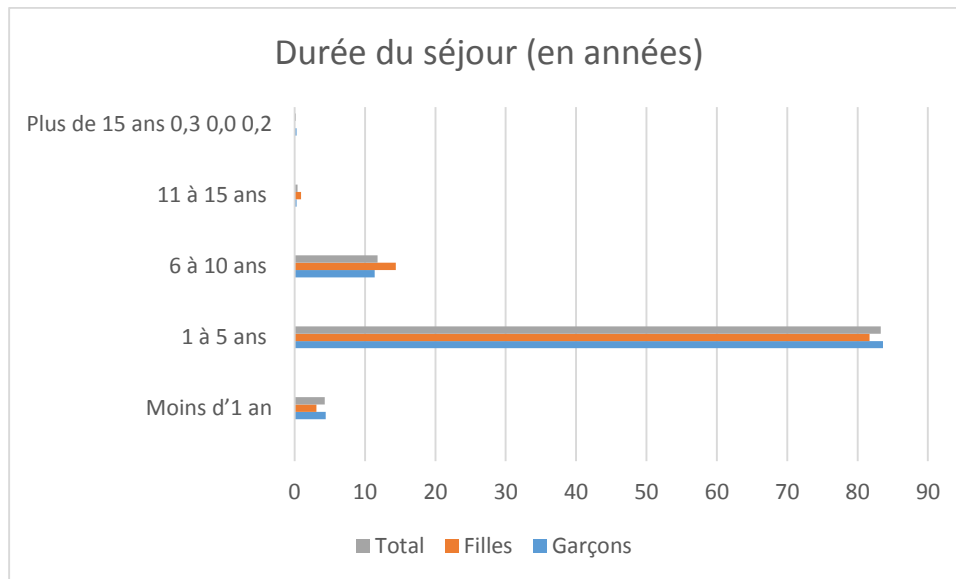
Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

S'agissant de l'hébergement et des modalités d'accueil en externat ou en internat complet, il n'existe pas de différences sensibles entre garçons et filles. Par contre, proportionnellement, plus de filles sont accueillies en internat séquentiel, c'est-à-dire de manière intermittente au cours de la semaine, et plus de garçons en internat de semaine.

Concernant la répartition par âge des effectifs admis au cours de l'année 2010, les filles sont accueillies plus jeunes que les garçons et elles restent plus âgées dans les établissements. Les garçons sont aussi plus présents de 11 à 14 ans. Pour ce qui est de la durée du séjour, les filles restent sensiblement plus longtemps en ITEP avec une moyenne de 3,6 années d'accompagnement contre 3,2 pour les garçons.

Ils ne maîtrisent pas toutes les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école primaire, en particulier au regard des éléments du socle commun. Les élèves suivent des enseignements adaptés qui leur permettent à la fois d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun, de construire progressivement leur projet de formation et de préparer l'accès à une formation diplômante. » cf. [<http://eduscol.education.fr>].



Répartition (p.100) des enfants sortis au cours de l'année 2010 des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), selon la durée de séjour.

Champ : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques – France métropolitaine et DOM.

Sources : Enquête DREES, ES 2010.

Au regard de ces données statistiques, la question scolaire apparaît comme un indice fort pour saisir la tension entre les parcours de jeunes filles et ceux de jeunes garçons. Le type de scolarité suivi, notamment, semble une variable significative. Les jeunes filles ont proportionnellement plus de chance de suivre une scolarité ordinaire à temps plein, tandis que leurs homologues masculins sont plus fréquemment présents au sein d'Unités d'Enseignement internes aux établissements médico-sociaux.

Une surreprésentation masculine invisible

Si la surreprésentation masculine dans ces lieux que sont les ITEP est un point saillant de toute exploration des données statistiques sur le sujet, il est marquant de noter à quel point cet enjeu est invisible dans la littérature. En effet, les analyses et les nombreuses publications issues des travaux des acteurs de terrain sur le sujet traduisent une invisibilité des enjeux de genre, que ce soit dans le débat professionnel des acteurs accompagnants des ITEP ou, plus généralement, dans les publications relevant du travail social. Notre exploration de la littérature grise, qu'il s'agisse des publications de travailleurs sociaux ou de publications associatives, est saisissante quant à cette invisibilité de l'enjeu du genre.

Du point de vue de la littérature professionnelle, notons que la thématique des ITEP est présente dans la presse spécialisée en premier lieu sur des enjeux institutionnels et d'évolution

des textes réglementaires. La thématique des violences en institution, et notamment celle des usagers, constitue également un thème récurrent. Un dépouillement de la presse à destination des travailleurs sociaux depuis l'année 2005 nous révèle que la question de la présence masculine n'a été abordée qu'une seule fois, dans la publication *Lien social*⁸, au détour d'une interview. Les pistes de réponse apportées relèvent d'une expression différenciée des troubles psychiques selon le genre.

Au sein des productions associatives, la problématique du genre est également invisible. L'exploration, depuis 2005, des actes annuels des journées d'études de l'AIRe est, à ce titre, explicite. La thématique de la présence massive de jeunes garçons dans ces établissements n'y est pas explorée sur les dix dernières années. Outre les enjeux institutionnels de mise en application de la réglementation, ces publications s'intéressent aux publics et à leurs parcours sous le prisme de la clinique et de la psychanalyse.

Les travaux sociologiques sur les publics d'ITEP, quant à eux, s'ils s'intéressent aux particularités des parcours de ces jeunes, ont pour principal prisme l'enjeu de l'origine sociale de ces enfants et adolescents, fréquemment issus de familles populaires (Sicot, 2005 ; Dupont, 2013). Ces caractéristiques sociales, si elles sont étayées par différents matériaux ethnographiques, sont peu mises en lumière par l'analyse statistique. Les troubles psychiques ou l'origine sociale constituent des enjeux d'investigation lorsqu'il est question d'analyser les parcours de jeunes accompagnés. L'origine sociale ne constitue pas la variable la plus aisée à étayer du point de vue de l'administration de la preuve, faute de données statistiques nationales, les données de la DREES n'incluant pas cette dimension (Sicot, 2005), pourtant fondamentale dans l'analyse des publics de l'action médico-sociale (Mormiche et Boissonat, 2003).

S'agit-il pour autant d'une « invisibilisation » de la problématique du genre ? Force est de constater que ces enjeux ont été peu investis dans les recherches qualitatives en sciences humaines sur le champ médico-social, alors même qu'ils sont étayés quantitativement (Ravaud et Ville, 2003). Si le concept d'invisibilité est mobilisé par les chercheurs pour qualifier les « inaudibles » dans une société donnée (Braconnier et Mayer, 2015), il n'en revêt pas moins une qualité heuristique pour comprendre la disparition catégorielle d'une variable, dont l'importance est pourtant identifiée statistiquement, et laissée dans l'ombre dans la plupart des travaux qualitatifs scientifiques et professionnels sur le sujet.

⁸ À la question posée par la journaliste « Pourquoi y a-t-il tant de garçons en ITEP ? », le président de l'AIRe répond : « Ils se manifestent plus bruyamment et plus tôt que les filles dont les troubles se signalent plutôt vers l'adolescence. Mais le problème, c'est que ce n'est pas forcément l'aspect bruyant qui révèle la gravité des troubles, certains troubles ne font aucun bruit. », Interview du président de l'AIRe, *in* Marianne Langlet, « ITEP : les chemins de l'école », *Lien social*, n° 1040, 2011.

La question de l'invisibilité est issue du programme de recherche développé par le sociologue Olivier Voirol à partir de la philosophie sociale d'Axel Honneth⁹. Si l'auteur définit trois types d'invisibilité : l'invisibilité affective, l'invisibilité juridique, l'invisibilité pratique (Voirol, 2005, 2009 ; Honneth, 2004), dans les questions soulevées par notre champ d'investigation, nous pouvons en retenir deux en priorité : l'invisibilité juridique (domaine du droit) et l'invisibilité pratique (domaine de la solidarité). La première, désigne l'invisibilité créée par l'entremêlement des dispositifs d'accompagnement - on pourrait à ce titre la qualifier d'institutionnelle -, quand la seconde a un rapport étroit avec la valeur sociale donnée par les acteurs à tels ou tels enjeux dans le cours de leurs interactions. Par hypothèse, ces deux vecteurs d'invisibilité, couplés, sont une piste pour comprendre la disparition des enjeux de genre dans les corpus des données qualitatives des chercheurs d'une part et dans les pratiques des acteurs d'autre part. L'intérêt pour telle ou telle problématique, que ce soit dans la communauté scientifique ou dans celle des professionnels est le fruit de rapports sociaux, de pouvoirs et de rapports de force, de données disponibles, d'accès aux terrains. Si le manque de données qualitatives et les difficultés de collecte des données *in situ* expliquent la carence de publications ancrées sur une méthode qualitative sur l'enjeu du genre dans les ITEP en termes, par exemple, de domination et d'histoire de la violence chez les garçons (Muchembled, 2008), ces éléments n'expliquent pas l'absence d'attention des professionnels accompagnants des ITEP sur cette question. Aussi, une interprétation pourrait être que l'absence de reconnaissance institutionnelle de la question du genre dans les ITEP et le peu de valeur sociale accordée à cette caractéristique dans les pratiques de ces institutions expliqueraient « l'invisibilisation » progressive de la question de la surreprésentation masculine dans les ITEP, et, par ricochet, dans les investigations de la sociologie du handicap. Cette dialectique de la visibilité d'une question de recherche ou d'un enjeu pratique du travail d'accompagnement questionne la construction épistémologique des recherches sociologiques et des enjeux de terrains publicisés par les acteurs. Les professionnels de l'accompagnement dans les ITEP agissent-ils par routines professionnelles, ayant, depuis plusieurs décennies, accompagné une majorité de garçons et ne jugeant plus intéressant d'analyser les causes et les conséquences multiples de cette réalité ?

⁹ Les travaux de Voirol (2005 ; 2009) s'appuient, entre autres, sur les bases de la théorie honnethienne de la reconnaissance (Cf. Honneth, 2000, 2004, 2006, 2013). Mise en rapport avec les différents types d'attente de reconnaissance des acteurs en interrelations dans la vie sociale, l'invisibilité peut être caractérisée sous plusieurs formes. Dans la théorie critique d'Axel Honneth, les attentes de reconnaissance concernent au moins trois domaines : les relations intimes (amitié, famille, amour) ; le droit ; la solidarité (entendue comme estime sociale). Ces travaux présentent l'opportunité de donner un cadre conceptuel au mécanisme « d'invisibilisation » d'un enjeu pourtant alarmant pour les observateurs et permettraient de comprendre les zones d'ombre qui concernent les débats des acteurs d'un côté et la collecte des données qualitatives des chercheurs d'un autre côté.

2. Explorer le public des ITEP au regard du genre

Un processus « d'invisibilisation » de la dimension genrée est à l'œuvre dans les manières d'appréhender les publics d'ITEP, à un niveau scientifique et professionnel. Pourtant, que ce soit en termes de troubles psychiques ou en termes de difficultés scolaires, le genre demeure une variable éminemment pertinente pour éclairer les processus d'entrée dans les ITEP.

Troubles psychiques et adolescences au prisme du genre

La définition et la reconnaissance d'un public en souffrance psychique restent des opérations difficiles à appréhender et à analyser. Lise Demailly souligne ces tensions selon deux niveaux : le premier concerne les problèmes de mesure puisque les troubles psychiques sont mouvants d'une part et qu'une proportion importante de personnes sont dans le non-recours au soin d'autre part ; le second niveau concerne la dimension construite des nosographies psychiatriques par les industries pharmaceutiques ou par des mouvements issus de la société civile comme des associations de familles (Demailly, 2011).

De même, reconnaître et évaluer le processus de handicap dans l'évolution d'un enfant souffrant de troubles psychiques se révèle particulièrement complexe puisque l'approche du handicap chez l'enfant ne peut se concevoir, selon Martine Barres, que dans une posture de prévention, c'est-à-dire d'intervention sur le processus de handicap (ses diverses composantes et sa dynamique interactive) et ceci dans le but de le réduire (Barres, 2010). Une telle approche apparaît dans la définition des missions des ITEP avec la reconnaissance inscrite dans le décret de 2005 d'un processus handicapant.

Face aux difficultés d'appréhender ces publics, la souffrance psychique des adolescents reste une question centrale dans les recherches en santé publique, tant elle est marquée par un flou nosographique et une difficulté dans l'accompagnement.

Selon un rapport de l'INSERM daté de 2005, la dépression toucherait 16,8 % des filles et 7 % des garçons. La souffrance à l'adolescence s'exprimerait-elle différemment chez les jeunes femmes et chez les jeunes hommes ? Muriel Darmon a relevé, dans sa recherche auprès d'adolescentes souffrant d'anorexie, que les troubles des conduites alimentaires touchent davantage les jeunes filles issues majoritairement des classes moyennes et supérieures (Darmon, 2003). À l'inverse, selon le compte rendu de l'INSERM de 2005¹⁰, la prévalence du

¹⁰ Ce rapport vient à la suite d'un autre rapport INSERM, édité en 2002 et intitulé « Troubles mentaux, dépistage et prévention chez l'enfant et l'adolescent ». Son objectif était de « sensibiliser les professionnels de la santé et de la justice au dépistage précoce, à la prévention et au traitement » des troubles des conduites. Ce rapport est un travail collectif d'experts qui ont analysé et synthétisé les connaissances scientifiques et internationales en épidémiologie, neurosciences génétique, psychologie et psychiatrie à partir d'une revue de littérature effectuée sur des bases de données. Les travaux sociologiques sont rarement recensés sur ces bases. De nombreuses réactions issues du monde

trouble des conduites est estimée dans des études internationales à 5,9 % chez les garçons de 15 ans en population générale. Chez les filles, la prévalence est plus faible et les formes agressives sont plus rares (Collectif, 2005). Les experts de l'INSERM reprennent la définition du DSM-IV et caractérisent le trouble des conduites : « comme un trouble mental accompagné de différents symptômes : conduites agressives envers des personnes ou des animaux ; destruction de biens matériels sans agression physique ; fraudes ou vols ; violations graves de règles établies¹¹ ».

Ces données sur la reconnaissance du trouble des conduites ont soulevé de vives controverses sur les enjeux du dépistage à l'enfance (Wacjman, 2011) et sur l'ambiguïté de la notion. En effet, la détection précoce des troubles serait susceptible, à défaut de maintenir des trajectoires scolaires et de prévenir la délinquance, d'entraîner des effets pervers sur la construction du parcours de l'enfant par un procédé d'étiquetage et par une prise en charge médicamenteuse plus ou moins lourde. Par ailleurs, des critiques émanant notamment de sociologues ont mis en lumière le caractère évanescent de ces troubles dans la nosographie, désignant essentiellement des manifestations ou symptômes, « interprétés comme le signe d'une souffrance sans qu'une pathologie évidente y soit clairement associée. » (Coutant, 2012, p. 58).

Les données présentées par l'INSERM, pour controversées qu'elles soient, relèvent la prédominance des garçons dans la reconnaissance de ces dits « troubles des conduites et des comportements¹² ». Ce facteur explique en partie la surreprésentation masculine dans les ITEP puisque l'enquête ES révèle que 59 % des jeunes en ITEP ont eu une reconnaissance de troubles des conduites et que 20 % souffrent de troubles du psychisme et psychiatriques graves (DREES, 2013). Cette surreprésentation des garçons n'est pas un fait isolé dans la filière des ITEP mais semble plutôt être la règle pour l'ensemble des établissements d'éducation spéciale, d'après les exploitations de l'enquête Handicaps Incapacités Dépendance (Ravaud et Ville, 2003).

Déviances scolaires et adolescences : vers une analyse en termes de rapports sociaux de sexe

Après avoir mis en lumière quelques caractéristiques générales propres à ces publics, marqués par des parcours fréquemment heurtés, d'un point de vue scolaire notamment, nous avons cherché à explorer les travaux issus de la sociologie de l'éducation et des sciences de l'éducation sur ces questions.

Différents travaux ont dévoilé, d'un point de vue statistique, la très nette surreprésentation masculine dans les problèmes disciplinaires à l'école (Debarbieux, 1996 ; Grimault-Leprince et Merle, 2008 ; Ayrat, 2011). Ces travaux se concentrent ainsi sur les âges du collège et du début

universitaire ou journalistique ont dénoncé les risques de dérive sécuritaire quant à la détection précoce et anticipée de faits délictueux.

¹¹ Source: DSM-IV - Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders.

¹² Cette catégorie est mentionnée dans les textes réglementaires encadrant les ITEP.

de l'adolescence. Ces enquêtes montrent que parmi différentes variables socio-scolaires, telles l'origine sociale, l'âge, le niveau scolaire ou l'appartenance de sexe, le genre est une variable tout à fait significative pour expliciter les punitions. De manière constante, les garçons sont, bien plus souvent que les filles, définis comme déviants scolairement, en étant punis et sanctionnés par l'institution scolaire.

Ainsi, dans l'enquête réalisée par Sylvie Ayrat dans une série d'établissements scolaires, on note dans l'ensemble des établissements une asymétrie sexuée majeure. La surreprésentation masculine parmi les sanctionnés est constante. 80 % des élèves sanctionnés, tous motifs confondus, sont de jeunes garçons. Cette surreprésentation augmente encore avec la gravité des actes ; ainsi 92 % des punitions ayant trait à une atteinte aux personnes et aux biens sont le fait de garçons. De fait, le genre constitue bien la variable centrale quant à la probabilité d'être puni au collège, les autres variables socio-éducatives apparaissant comme secondaires (Ayrat, 2011).

Au-delà de cette surreprésentation masculine dans l'indiscipline scolaire au collège, on note également une asymétrie de sexe similaire dans les dispositifs de remédiation de l'échec scolaire. Ainsi, 62 % des élèves de SEGPA sont des garçons sur l'année 2011-2012 (RERS, 2012). De même, en 2010, près de 80 % du nombre total d'élèves pris en charge par des dispositifs-relais sont de jeunes garçons.

Cette surreprésentation masculine dans les déviances scolaires, ainsi que dans l'échec scolaire, a notamment été mise au jour pour le collège. Or, c'est bien sur cette tranche d'âge du collège que se concentre la majorité des enfants accompagnés en ITEP, avec un âge moyen de 12,5 ans (DREES, 2013). Ces enfants et jeunes adolescents sont, de même, fréquemment scolarisés dans des lieux de remédiation de l'échec scolaire, à l'instar des SEGPA.

Si ces travaux apportent des résultats quantifiés importants, ils ne permettent pour autant pas de saisir finement la genèse de ces déviances et ruptures scolaires, qui est plus aisément explicitée par l'ethnographie (Depoilly, 2013). Par ailleurs, depuis le début des années 2000, différents travaux ethnographiques portent sur les ruptures scolaires de jeunes de milieux populaires (Beaud, 2002 ; Bonnéry, 2007 ; Millet et Thin, 2005). Si ces recherches, croisant sociologie de l'éducation et sociologie des classes populaires, décrivent uniquement des trajectoires masculines, la variable genre n'est, quant à elle, pas interrogée en tant que variable déterminante de ces trajectoires.

La déviance scolaire s'entend comme une co-construction, à l'instar des perspectives interactionnistes sur la déviance (Becker, 1985). L'analyse interactionniste de Séverine Depoilly (2013), issue d'un fin travail de terrain, montre ainsi que des attitudes de défi et d'affirmation, d'emportement corporel et verbal dans les interactions avec les agents scolaires conduisent à un processus d'étiquetage de garçons, fréquemment issus de classes populaires. Les observations de la sociologue tendent à montrer que les jeunes filles parviennent plus aisément

à maintenir le lien de la parole avec ces agents scolaires, ce qui conduit ces derniers à dédramatiser certains actes.

En tout état de cause, ces constats soulignent la pertinence de porter une attention particulière aux différences genrées, dans les scolarités et, en particulier, dans les mécanismes de déviances scolaires à l'œuvre. À ce titre, rappelons que la variable du genre est d'autant plus pertinente concernant les enjeux scolaires qu'elle est combinée à celle de l'origine sociale. À l'instar de Nicole Mosconi, il semble pertinent de rappeler que les jeunes garçons de milieux populaires peuvent être qualifiés de « perdants » de la démocratisation scolaire, dans la mesure où l'institution scolaire ne les protège plus contre le chômage et d'autres formes de déshérence sociale (Mosconi, 2014). L'analyse des différences scolaires genrées apparaît comme d'autant plus féconde qu'elle ne nie pas la variable de l'origine sociale, qui reste centrale (Duru-Bellat *et al.*, 2001). De fait, cette diversité des carences de reconnaissance, qu'elles soient liées à la paupérisation de certains milieux déjà défavorisés ou à une mise à l'écart à dominante masculine des normes scolaires, devrait pouvoir faire converger différentes politiques d'identité dès lors mises en commun (Pereira, 2014).

À ce stade de l'analyse, il nous semble opportun de mettre en lumière la dimension scolaire des parcours de ces jeunes, majoritairement des garçons, fréquentant, pour une proportion élevée, des dispositifs de remédiation de l'échec scolaire. Est-il pour autant juste d'analyser les ITEP comme l'expression d'une « ségrégation scolaire » (Dupont, 2013), par le biais d'une opération de traduction des troubles scolaires et disciplinaires sous le prisme du trouble mental ? Si la piste semble féconde, il faudrait néanmoins développer une analyse basée sur des données quantifiées solides qui rendent précisément compte des types et niveaux de scolarité en amont de l'admission en ITEP. En mettant au jour ces données, il conviendrait d'être particulièrement sensible à la question des différences genrées.

Conclusion

Les différents éléments d'analyse présentés dans ce texte visent principalement à mettre en exergue les manques de la littérature professionnelle et scientifique face à la question du genre dans la définition des publics des ITEP. Cette définition des publics soulève des enjeux importants de visibilité, et ceci sur l'ensemble des structures médico-sociales. Le processus d'invisibilisation de cette surreprésentation masculine au sein des ITEP pose ainsi question, dans le sens où il ne permet pas d'appréhender finement les différences genrées dans les parcours individuels. L'expression des troubles psychiques et des déviances scolaires mérite une attention particulière pour appréhender ceux et celles qui sont accompagnés dans ces structures médico-sociales.

Avec les données quantitatives dont nous disposons, nous soulignons l'intérêt des études qualitatives de type socio-ethnographique pour saisir finement les mécanismes d'orientation. Ces études ont l'intérêt de lever les zones d'ombre de certains enjeux contemporains traversant en pratique les champs social et médico-social (Barreyre et Bouquet, 2006). Leur approfondissement et leur poursuite permettront de comprendre les « mécanismes d'invisibilité » des enjeux de genre dans la construction d'un public et dans les trajectoires scolaires, notamment au regard des formes de violence, symboliques et/ou physiques, à l'œuvre dans ces sphères sociopolitiques. Ce dévoilement du genre est d'autant plus fécond qu'il est pensé conjointement avec celui de l'origine sociale. Les publics d'ITEP constituent enfin un terrain d'étude privilégié pour penser ensemble genre et origine sociale à l'intersection de politiques d'identité et de redistribution dont ce secteur du médicosocial, aux marges des scolarités ordinaires, est une illustration poignante.

Bibliographie

Ayral S., 2011, *La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège*, Paris, éd. PUF.

Barres M., 2010, « La notion de handicap psychique au travers des lois et politiques publiques », *Annales Médico-Psychologiques*, vol. 168, n° 10, p. 760-763.

Barreyre J.-Y., 2014, *Éloge de l'insuffisance. Les configurations sociales de la vulnérabilité*, Toulouse, éd. Érès.

Barreyre J.-Y., Bouquet B. (dir.), 2006, *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*, Paris, Bayard.

Beaud S., 2002, « 80% au bac » et après ? *Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, éd. La Découverte.

Becker H.-S., 1985, *Outsiders. Études de la sociologie de la déviance*, Paris, éd. Métailié.

Blatgé M., 2012, *Apprendre la déficience visuelle. Une socialisation*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

Bonnéry S., 2007, *Comprendre l'échec scolaire. Élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*, Paris, éd. La Dispute.

Braconnier C. et Mayer N., 2015, *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*, Paris, éd. Presses de Science Po.

Chauvière M., 1980, *Enfance inadaptée : l'héritage de Vichy*, Paris, Les Éditions ouvrières.

Collectif, 2005, *Trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent*, Rapport INSERM.

Coutant I., 2012, *Troubles en psychiatrie. Enquête dans une unité pour adolescents*, Paris, éd. La Dispute.

CREAI Rhône-Alpes, 2012, Étude départementale sur les ITEP et les SESSAD ITEP, à la demande de l'ARS et de la DTD de la Loire, Rapport final.

Dargère C., 2012, Enfermement et discrimination. De la structure médico-sociale à l'institution stigmatée, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

Darmon M., 2003, Devenir anorexique. Une approche sociologique, Paris, éd. La Découverte.

Debarbieux É., 1996, La violence en milieu scolaire 1. État des lieux, Paris, éd. ESF.

Demilly L., 2011, Sociologie des troubles mentaux, Paris, éd. La Découverte.

Depoilly S., 2013, « Co-construction et processus d'étiquetage de la déviance en milieu scolaire. Filles et garçons face au traitement de la transgression scolaire », *Déviance et Société*, vol. 37, n° 2, p. 207-227.

Depp M., 2011, « L'évolution sur trois ans des élèves accueillis en dispositifs-relais », Note d'information, n° 11-20.

DREES, 2013, « Établissements et services pour enfants et adolescents handicapés. Résultat de l'enquête ES 2010 », Document de travail. Série statistiques, n° 177.

Dupont H., 2013, « Ni fou, ni gogol ! » Ségrégation scolaire et réaction aux stigmates des jeunes orientés en Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique, thèse de doctorat en sociologie, Université Bordeaux 2.

Dupont H., 2015, « Enquêter auprès de jeunes accueillis en institut thérapeutique, éducatif et pédagogique : quels choix méthodologiques ? », in Boucher M., *Enquêter sur les déviances, la délinquance et leurs régulations. Enjeux scientifiques, politiques et déontologiques*, Paris, éd. L'Harmattan, p. 179-193.

Dupont H., 2016, « Ni fou ni gogol ». Orientation et vie en ITEP, PUG, col. « handicap, vieillissement, société ».

Duru-Bellat M., Kieffer A. et Marry C., 2001, « La dynamique des scolarités des filles : le double handicap questionné », *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 2, p. 251-280.

Grimault-Leprince A. et Merle P., 2008, « La sanction au collège. Les déterminants sociaux de la sanction et leur interprétation », *Revue française de sociologie*, n° 49, p. 231-267.

IGEN, IGEANR, 2014, « Les unités d'enseignement dans les établissements médico-sociaux et de santé », rapport.

Honneth A., 2000, *La Lutte pour la reconnaissance*, Paris, éd. du Cerf.

Honneth A., 2004, « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance » », *Revue du MAUSS*, vol. 1 n° 23, p. 137-151.

Honneth A., 2006, *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, éd. La Découverte.

Honneth A., 2013, *Un monde de déchirements. Théorie critique, psychanalyse, sociologie*, Paris, éd. La Découverte, col. « Théorie critique ».

Millet M. et Thin D., 2005, *Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale*, Paris, éd. PUF.

Mormiche P. et Boissonat V., 2003, « Handicap et inégalités sociales : premiers apports de l'enquête « Handicaps, incapacités, dépendance » », *Revue française des affaires sociales*, n° 1-2, p. 267-285.

Mosconi N., 2014, « Le paradoxe de l'éducation des garçons », in Ayral S. et Raibaud Y., *Pour en finir avec la fabrique des garçons. Vol. 1 : À l'école*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, p. 37-52.

Muchembled R., 2008, *Une histoire de la violence*, Paris, éd. du Seuil, coll. « L'Univers Historique ».

ORMSIP et CREA MP, 2013, *Profil et prise en charge des enfants et adolescents accueillis dans les ITEP et les SESSAD d'ITEP en Midi-Pyrénées*, étude commanditée par l'ARS Midi-Pyrénées.

Parron A., 2011, *Le passage à l'âge adulte des jeunes souffrant de troubles psychiques : enjeux d'autonomisation dans la prise en charge du handicap psychique entre dépendance et engagement des jeunes usagers/patients*, thèse de doctorat en sociologie, Université Toulouse 2.

Pereira I., 2014, « « Sexe, race, classe. » ou la déconstruction des identités », in Pigenet M., Tartakowski D., *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, éd. La Découverte, p. 751-758.

Ravaud J.-F., Ville I., 2003, « Les disparités de genre dans le repérage et la prise en charge des situations de handicap », *Revue française des affaires sociales*, n° 1-2, p. 225-253.

Repères et références statistiques, 2012, *Les élèves de SEGPA*, n° 4-19.

Repères et références statistiques, 2014, *Enseignements, Formations, Recherche*.

Sicot F., 2005, « Intégration scolaire : le handicap socio-culturel a-t-il disparu ? », *Revue française des affaires sociales*, n° 2, p. 273-293.

Voirol O., 2005, « Présentation. Visibilité et invisibilité : une introduction », *Réseaux*, vol. 1, n° 129-130, p. 9-36.

Voirol O., 2009, « Les formes de l'invisibilité », *Le temps philosophique*, Publications du département de philosophie Paris Ouest Nanterre La Défense, n° 13, p. 117-140.

Wacjman C., 2011, Adolescence et troubles du comportement en institution, Paris, éd. Dunod.

Zafiroopoulos M., 1981, Les arriérés : de l'asile à l'usine, Paris, éd. Payot.

Pour citer cet article

Référence électronique

Marion Blatgé, Melaine Cervera, Audrey Parron, "Les publics du médico-social au prisme du genre : Le cas des jeunes en Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique", Sciences et actions sociales [en ligne], N°4 | 2016, mis en ligne le 29 avril 2016, URL : <http://www.sas-revue.org/index.php/17-varia/47-les-publics-du-medico-social-au-prisme-du-genre-le-cas-des-jeunes-en-institut-therapeutique-educatif-et-pedagogique>

Auteur

Marion Blatgé

Docteure en sociologie

Docteure associée à l'IDHES-Paris 1

blatge@gmail.com

Melaine Cervera

Chercheurs contractuels en sociologie

Programme Handicaps et Sociétés, EHESS

melaine.cervera@ehess.fr

Audrey Parron

Chercheurs contractuels en sociologie

Programme Handicaps et Sociétés, EHESS

audrey.parron@ehess.fr

Droits d'auteur

© Sciences et actions sociales

Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction/Any replication is submitted to the authorization of the editors